

FICOMMERCE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
faisant offre au public de ses parts sociales
Au capital de 448 731 099 € au 31 décembre 2018
Siège Social : 41, Rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE
337.633.861 RCS NANTERRE

Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°17-25 du 13 juillet 2017 portant sur la note d'information

Actualisation du 25 mars 2019 de la note d'information du 13 juillet 2017 ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°17-25

Nouveau prix de souscription à compter du 1^{er} avril 2019

A compter du 1^{er} avril 2019 et jusqu'à nouvel avis, les parts de la SCPI FICOMMERCE sont émises au prix de 230,00 Euros par part et le prix de souscription se décompose de la manière suivante :

■ Valeur nominale par part :	153,00 Euros
■ Prime d'émission :	77,00 Euros
	<hr/>
■ Prix de souscription	230,00 Euros

La commission de souscription, incluse dans le prix de souscription, s'établit à 10 % hors taxes du montant de chaque souscription soit 23,00 € H.T., prime d'émission incluse.

Ce prix de souscription de 230,00 Euros s'entend net de tout autres frais.

Toute modification de ce nouveau prix de souscription de 230,00 Euros fera l'objet, après information de l'Autorité des marchés financiers, d'une notice parue au BALO.

Nouveau prix de retrait à compter du 1^{er} avril 2019

Conformément à la note d'information ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°17-25 du 13 juillet 2017, le nouveau prix de retrait est de 207,00 € et se décompose comme suit :

■ Prix de souscription	230,00 Euros
■ Commission de souscription de 10 %	- 23,00 Euros
	<hr/>
■ Prix de retrait	207,00 Euros